



DECLARATION DU MALI
78-ème REUNION PLENIERE DE L'ICAC, DU 02 AU 05 DECEMBRE 2019
BRISBANE, AUSTRALIE

Compagnie Malienne pour le Développement des Textiles (CMDT)

101, Avenue de la MARNE, Bozola, B.P : 487 – Bamako – République du Mali

Tel/Fax : (223) 20 70 73 21 / (223) 20 21 95 25

(223) 20 70 73 03 / (223) 20 70 73 13

Email : cmdt@cmdt.ml

La Compagnie Malienne pour le Développement des Textiles (CMDT) est une société anonyme d'économie mixte créée en 1974. Maillon essentiel de la filière cotonnière du Mali, sa zone d'intervention s'étend sur une superficie de 134 518 km².

Elle regroupe 3 346 villages administratifs et abrite une population d'environ 4 108 849 habitants.

PRODUCTION AGRICOLE :

Au plan agricole, la CMDT encadre la production du système coton (coton, maïs, mil, sorgho, légumineuses). Cette production est assurée principalement par 212 670 exploitations familiales cultivant en moyenne 10 ha dont 1/3 coton et 2/3 céréales-Légumineuses. Ces exploitations sont regroupées dans 7 259 Sociétés Coopératives des Producteurs de Coton.

Pendant les sept dernières campagnes, la production cotonnière a connu un accroissement régulier au Mali. Elle est passée de 449 646 tonnes en 2012/2013 à 728 606 tonnes en 2017/2018. Ce niveau de production en coton est un record jamais égalé depuis la création de la CMDT. La production réalisée au titre de 2018/2019 est 656 563 tonnes.

La situation de la production du coton BCI au cours des 5 dernière campagne est la suivante :

CAMPAGNES	SUPERFICIES (ha)	RENDEMENT (kg/ha)	Productions (tonne)
2014 / 2015	159 252	1 074	171 000
2015 / 2016	138 791	932	129 396
2016 / 2017	163 625	1 097	179 529
2017 / 2018	174 247	1 091	190 051
2018 / 2019	175 594	879	154 292
2019 / 2020*	258 766	893	231 202

Avec une production de céréales sèches de 2 440 335 en 2018/2019, contre 2 112 000 tonnes en 2017/2018, l'autosuffisance alimentaire de la zone cotonnière est largement assurée, et un important excédent céréalier est dégagé pour le reste du pays.

ACTIVITÉS DE DEVELOPPEMENT DURABLE :

La vision des acteurs de la filière coton du Mali est de devenir leader dans la culture du coton en Afrique tout en assurant un Développement Durable.

Au vu des facteurs de risque environnementaux dans la production, le transport et l'égrenage du coton graine, afin de mieux gérer les risques de façon responsable et surtout intégrer les préoccupations de Développement Durable dans la gestion de ses activités, il a été créé au sein de la CMDT, une Direction de l'Environnement et du Développement (DEDD) depuis 2016.

La DEDD soutient l'accomplissement d'un développement durable garantissant la protection de l'environnement, la gestion rationnelle des biens et produits, l'hygiène et la sécurité en vue d'améliorer les conditions de vie des cotonculteurs, du personnel de la CMDT et de l'ensemble des populations de la zone cotonnière du Mali.

Un atout majeur, la CMDT dispose d'un Engagement Environnemental, Hygiène –Santé –Sécurité et d'une Politique qualité. La qualité du coton Malien est une question transversale qui touche tous les aspects de la production. La CMDT a été Certifiée ISO 9001 v2015 en janvier 2019 sous le N° 0087561.

DEFIS ET PERSPECTIVES :

L'atelier de réflexion pour la nouvelle dynamisation de la filière coton a été tenu à Bamako le 22 Juillet 2014. Les recommandations ont porté sur :

- L'abandon du schéma actuel d'organisation de la CMDT en Holding/Filiales adopté en 2006 au profit d'une nouvelle CMDT avec des directions régionales afin de limiter les actionnaires uniquement aux acteurs nationaux et Géocoton ;
- La reconfiguration du capital de la société avec les actionnaires actuels (État, Géocoton), les producteurs et les travailleurs de la CMDT, l'État restant l'actionnaire majoritaire ;
- La suppression de l'Office de Classement Coton ;
- L'adaptation de l'organisation des producteurs de coton à la nouvelle structure CMDT.

L'opérationnalisation des recommandations de l'atelier a commencé par une communication écrite présentée en Conseil des Ministres en Mai 2017. La CMDT a commandité deux études pour la mise en œuvre desdites recommandations.

Présentement, afin de contribuer durablement au développement socio-économique du Mali à travers la vision du Président de la République, la filière cotonnière est en cours d'élaboration de son Programme de Développement Stratégique de la Filière coton (PDSFC) pour la période 2020-2025.

Les principaux objectifs spécifiques à l'horizon 2025 sont définis ci-dessous, entre autres :

- La lutte contre le changement climatique ;
- La réduction de l'acidité des terres de culture ;
- Le renforcement des techniques de traitement respectueux de l'environnement avec la consolidation de la mise œuvre de la toxicovigilance ;
- L'amélioration de la production et de la productivité du coton graine ;
- Le renforcement de la politique d'émergence des grosses exploitations ;
- La satisfaction des besoins en énergie des nouvelles installations par un système hybride ;
- La diversification des sources de revenus des producteurs de coton par la diversification des cultures.

La CMDT œuvre pour l'atteindre de 1 000 000 de tonnes de coton graine et 3 200 000 tonnes de céréales à l'horizon 2025. Un accent particulier sera mis sur la production des cotons identitaires (coton équitable, coton bio-équitable, Better Cotton Initiative, coton non contaminé).

CONCLUSION :

La filière coton, avec l'appui des autorités du pays, est un maillon important dans l'amélioration des conditions de vie des populations. Elle apparaît de plus en plus comme un puissant vecteur de lutte contre la pauvreté et l'insécurité.

Dans l'avenir son apport à l'économie nationale et à l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire sera davantage plus important.